

Animatrice-animateur référent-e / Accueil collectif de mineurs

Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DE GRENOBLE
Référence :	O03820021212
Date de dépôt de l'offre :	14/02/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Non Complet
Durée :	30h45
Nombre de postes :	2
Poste à pourvoir le :	01/05/2020
Date limite de candidature :	06/03/2020
Service d'affectation :	SERVICE EDUCATION JEUNESSE DE SECTEUR

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Isère
Lieu de travail :	11, boulevard jean pain 38021 Grenoble

Détails de l'offre

Grade(s) :	Animateur
Famille de métier :	Education et animation
Métier(s) :	Animatrice / Animateur enfance-jeunesse

Descriptif de l'emploi :

Contexte : Au sein de la Direction Education Jeunesse, les 3 services de secteur assurent la mise en oeuvre des compétences socles en matière d'éducation et pilotent notamment le périscolaire dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT). Ces services ont pour mission de favoriser la qualité de l'intervention de la Ville et la proximité avec les autres acteurs et partenaires éducatifs. Au sein d'un groupe scolaire déclaré en accueil collectif de mineurs, sous la responsabilité de l'adjoint au chef de service, et avec l'appui d'une équipe d'animateurs dont vous assurez l'encadrement, vous interviendrez pendant les temps périscolaires de l'élémentaire (midi et soir) et vous serez ressource pour l'animateur relais de la maternelle. Vous contribuez à travers un dialogue permanent avec les enseignants et les parents à la qualité des temps périscolaires et à la continuité éducative. Vous favorisez le développement d'une vie en collectivité harmonieuse, l'éducation à l'hygiène et à l'équilibre alimentaire, et le respect du rythme individuel des enfants. Vous mettez en oeuvre les orientations éducatives de la Ville. L'école élémentaire étant déclarée en Accueil Collectif de Mineur, vous devrez garantir le respect du cadre réglementaire qui s'applique.

Profil demandé :

- " Vous savez vous positionner comme un adulte éducateur et vous faites preuve d'une véritable capacité de dialogue en équipe et avec les enfants,
- " Vous maîtrisez l'usage des logiciels de base (word, excel) et vous faites preuve d'une grande rigueur administrative,
- " Vous êtes force de proposition dans la mise en place de projets,
- " Vous savez coordonner une équipe,
- " Vous adoptez une posture professionnelle adaptée : bienveillance et prise de distance avec les enfants, tenue correcte, langage irréprochable,
- " Vous êtes ponctuel et assidu.
- " Diplômes et formations :
- " Vous êtes titulaire d'un diplôme vous permettant d'exercer les fonctions de directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs (BPJEPS LTP, DEJEPS, BEATEP-ASVL...)
- " Vous êtes lauréat du concours d'animateur territorial,
- " Vous avez une expérience significative dans le domaine de l'animation.

Mission :

Missions

1. Pilotage du dispositif périscolaire à l'échelle du groupe scolaire

- " Centraliser les inscriptions sur les temps périscolaires, mettre au point les listings d'inscrits, assurer leur mise à jour, et fournir à la fin de chaque période un listing à la Plateforme des familles pour permettre la facturation,
- " Organiser la communication sur les temps périscolaires et assurer la relation aux parents, directeur, enseignants et partenaires avec l'appui de l'adjoint au chef de service,
- " Garantir la continuité éducative et la cohérence du cadre périscolaire à l'échelle du groupe scolaire,
- " Analyser le déroulement des temps périscolaires et assurer un reporting au service de secteur et au service métiers et personnels,
- " Dans le cadre du projet pédagogique périscolaire que vous élaborerez, développer des projets et gérer des intervenants extérieurs (inscriptions, déplacement...) pour enrichir les temps périscolaires, en partenariat avec les acteurs du territoire et le référent éducatif local

2. Encadrement et animation de l'équipe d'animateurs périscolaires en élémentaire

- " Participer aux entretiens de sélection des animateurs périscolaires,
- " Organiser et animer les réunions de l'équipe d'animateurs,
- " Assurer régulations et recadrages en cas de besoin, en lien avec l'adjoint au chef de service,
- " Mener les évaluations des animateurs,
- " Accueillir les nouveaux animateurs et les accompagner dans l'apprentissage des techniques et postures d'animation,
- " Etre ressource auprès de son équipe pour la préparation d'activités périscolaires,
- " Assurer le suivi des présences des animateurs, ainsi que leur redéploiement, en lien avec le Service métiers et personnels.

3. Organisation et animation des temps périscolaires

- " Assurer le bon fonctionnement de la garderie du matin (inscriptions, gestion des animateurs, résolution des dysfonctionnements le cas échéant),
- " Organiser et participer au temps méridien,
- " Organiser et superviser le temps périscolaire du soir : activités sportives, ateliers éducatifs, culturels, artistiques et éco-citoyens aide aux leçons,
- " Assurer la sécurité des enfants par un contrôle rigoureux des présences et en sécurisant les déplacements,
- " Organiser l'accompagnement des enfants en fragilité (PAI)
- " Gérer les accidents et incidents et relayer les informations aux enseignants, familles et au Service de secteur pour assurer la continuité éducative,
- " Travailler avec le chef d'équipe à l'organisation du temps de restauration, en lien avec le correspondant vie scolaire.

4. Participation à la vie de l'école

- " Favoriser la continuité éducative en participant aux temps forts de l'école,
- " Contribuer à instaurer une relation de qualité avec les différents intervenants sur les temps périscolaires : concierge, directeur, équipe enseignante et d'office.

5. Direction d'un site Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

- " Recenser les heures de présence des enfants avant transmission à la CAF,
- " Mettre à jour régulièrement le listing des animateurs et des intervenants via la téléprocédure TAM,

" Collecter et conserver tous les documents à présenter en cas de contrôle de la DDCS et de la CAF,

" Connaître et être en capacité de faire respecter la législation des accueils de loisirs.

Contact et informations complémentaires : Conditions de travail » Poste basé sur les secteurs » Déplacements sur les secteurs Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec : Mathilde VIGNA, Adjointe à la cheffe de service secteur 2-5, Tél : 04 76 44 96 60 Aude GRANDJEAN, Adjointe au chef de service secteur 4-6, Tél : 04 76 23 48 51

Téléphone collectivité : 04 76 76 35 50

Lien de publication : www.grenoble.fr/emploi

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.